

Après les généraux, les policiers en colère adressent une lettre ouverte à Macron

écrit par Edmond le Tigre | 8 mai 2021





Deux policiers tués en service en l'espace de 12 jours : le syndicat France Police – Policiers en colère adresse une lettre ouverte au président Macron

Monsieur Le Président de la République,

A douze jours d'intervalle, une collègue a été égorgée par un terroriste islamiste à Rambouillet tandis qu'hier, un second fonctionnaire a été abattu par balle à Avignon par un membre d'un gang de narcotrafiquants.

Le temps des belles cérémonies d'hommage est révolu. Vous devez passer des bougies à l'action politique. Ce n'est pas avec des larmes qu'on mène une guerre.

Vous dites vous battre pour le droit à la vie paisible mais ce

combat ne se gagne pas avec des mots.

Les policiers et les gendarmes ne peuvent pas se défendre en raison d'un texte sur la légitime défense trop flou, laissant le champ libre à toutes les interprétations jurisprudentielles.

Le police bashing permanent orchestré par les médias et les people entrave considérablement notre action.

En bout de chaîne, la faillite de l'appareil judiciaire annihile notre travail d'investigation.

Les Français ne croient plus en leur justice. La manifestation pour réclamer justice pour Sarah Halimi en est la preuve éclatante.

La population n'a plus confiance dans nos services et s'arme pour se défendre elle-même face aux criminels, les événements de Stalingrad ne sont qu'un exemple parmi tant d'autres.

Si vous ne voulez pas terminer votre mandat avec le pire bilan en matière de sécurité de l'histoire moderne, notre syndicat de police vous invite à recourir aux dispositions prévues par la loi n° 55-385 du 3 avril 1955.

Dans le cadre de l'état d'urgence, il faut procéder au bouclage des 600 territoires perdus de la République, y compris avec le renfort de l'Armée, en contrôlant et en limitant les entrées et sorties de ces zones par des checkpoints sur le modèle israélien de séparation mis en place avec les territoires palestiniens.

Parallèlement, en recourant au 49-3, il faut adopter en urgence une réforme de la légitime défense pour les policiers et les gendarmes leur permettant d'ouvrir le feu dès lors qu'un fuyard n'obtempère pas ou qu'ils sont l'objet de tirs de mortiers et d'artifices ou de jets de cocktails Molotov.

Notre syndicat de police vous recommande de vous inspirer du

modèle brésilien et Philippin en matière de lutte contre le narco-terrorisme.

Les présidents Bolsonaro et Duterte obtiennent d'excellents résultats en ayant donné carte blanche à la police pour reprendre le contrôle des zones de non droit.

L'heure n'est plus au en même temps. Il ne peut y avoir de compromis avec les terroristes et les dealers. Les hésitations, les frilosités politiques et autres tergiversations profitent aux narco-terroristes.

Certain de votre détermination à ne pas abandonner définitivement notre Nation aux mains des trafiquants, recevez, Monsieur Le Chef de l'Etat, l'expression de mon plus profond respect Républicain.

Michel Thooris, secrétaire général du syndicat France Police – Policiers en colère.